

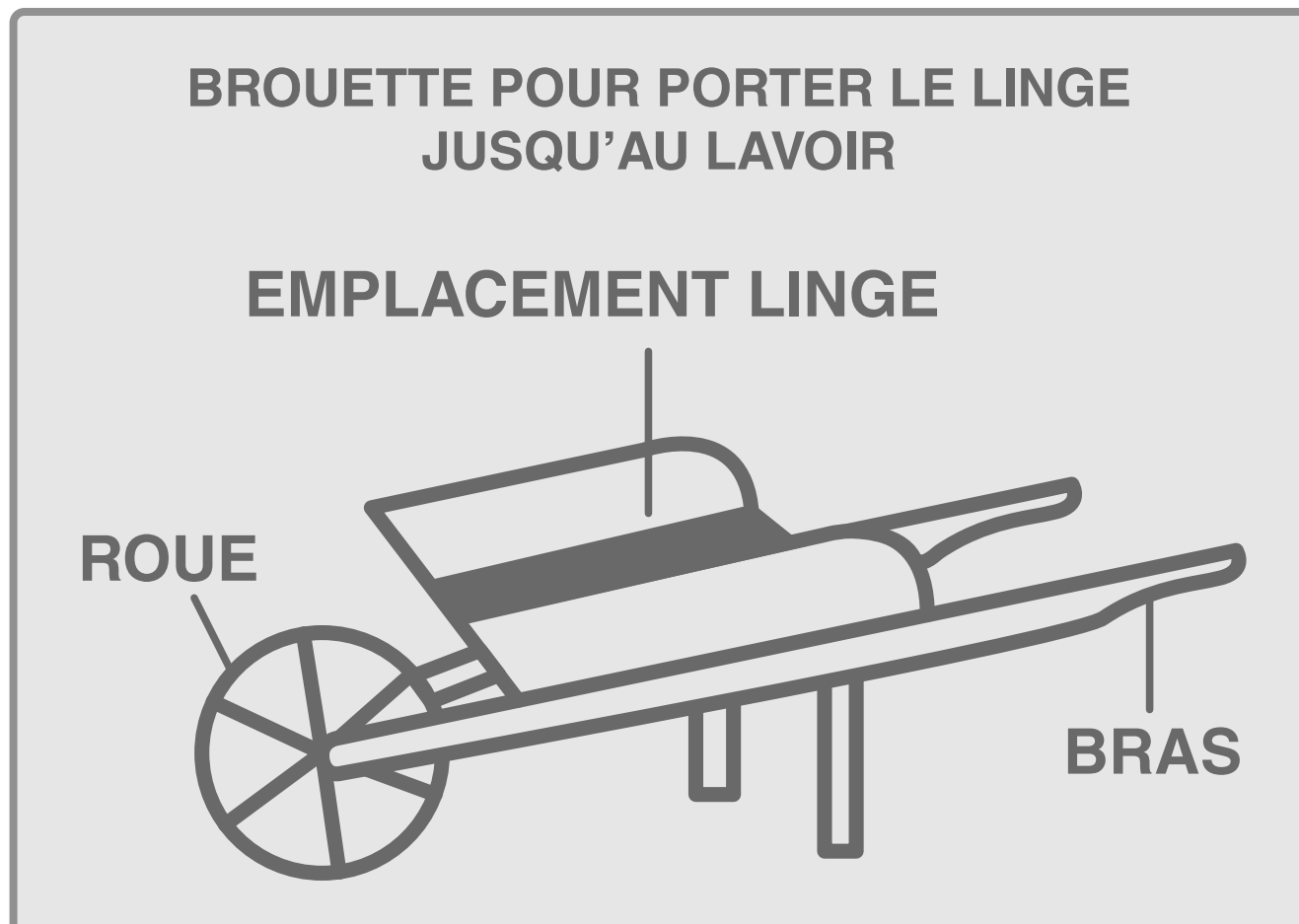


1

L'église d'Ecrammeville

Le grand autel et son retable

Les Lavandières d'Ecrammeville



En 1850 l'attribution définitive des marais sera donnée à la commune d'Ecrammeville qui pourra ainsi les vendre et permettre la construction d'importants bâtiments communaux. Doté de colonnades, le lavoir du XIX^e siècle est restauré au XX^e siècle. Les lavandières s'y activaient pour laver le linge. Chicaneries, plaisanteries et railleries sont de bon augure autour de ce lavoir.

Le bâtiment des anciennes écoles (école des filles et école des garçons) est construit en 1865. Il abrite aujourd'hui la mairie. Unique commerce d'Ecrammeville, l'épicerie – tabac a définitivement fermé ses volets en 1973.

L'église Notre Dame du XIII^e siècle a été remaniée aux XVI^e et XIX^e siècles.

Non loin de là se dresse le manoir de Vérigny (XVI^e siècle) de style Henri IV, et le château du Quévé (XVIII^e siècle).

In 1850, the marsh was permanently allocated to Ecrammeville. Thus, the commune was able to sell the land, allowing the construction of important local buildings. The 19th century 'lavoir' (public place for doing washing), with its columns, was restored in the 20th century. There used to be much activity with the washerwomen around the 'lavoir', and petty quarrels, jokes and jeering augured well. The old schools' building (girls' and boys' schools) was built in 1865. Nowadays it is home to the town hall. Ecrammeville's one and only shop, the grocer-tobacconist's, closed for good in 1973.

The 13th century Notre Dame church was modified in the 16th and 19th centuries.

Not far from here is the Henri IV-style Vérigny manor (16th century) and the château de Quévé (18th century).

A map of Ecrammeville showing the river L'Aure, the D124 road, and landmarks like the Manoir de Vérigny, Mairie, Lavoir, and Château du Quévé. A red triangle indicates the current location.

Question panneau 1 :
En quelle année les filles ont-elles accès à l'éducation en France ?

Réponse panneau 2 :
Le passage à gué est l'endroit d'une rivière où l'eau est assez basse pour qu'on puisse la traverser à pied.

2

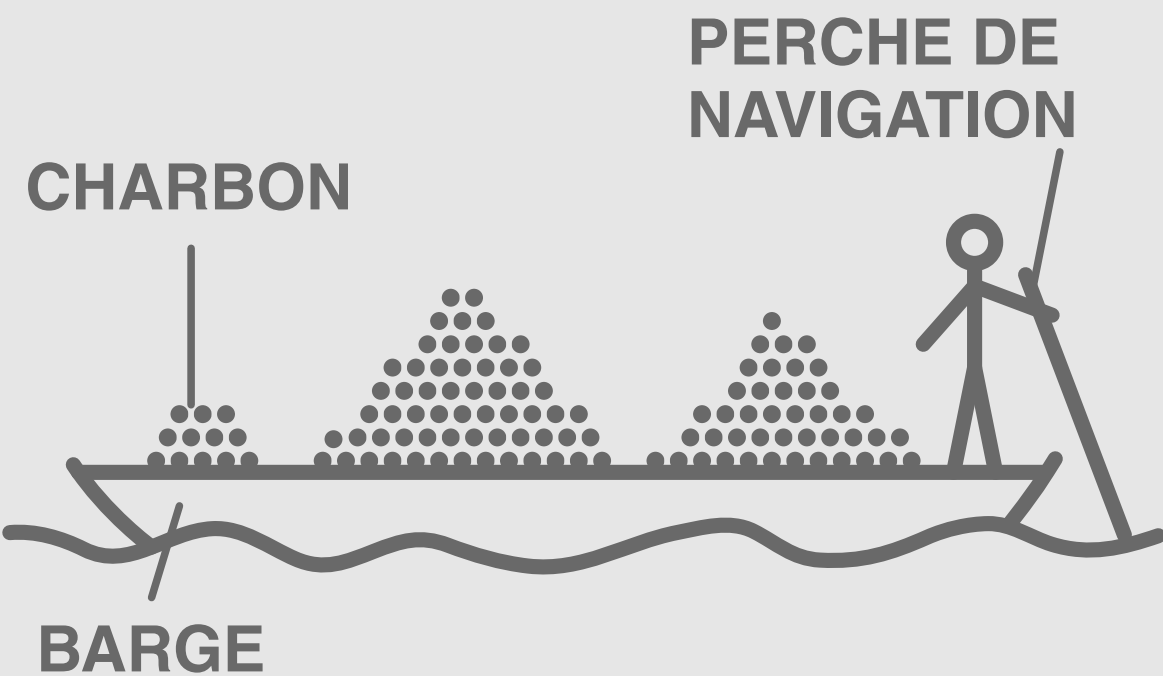


Les marais en été

La rivière Aure

Les marais «blanchis» en hiver

BARGE UTILISÉE POUR TRANSPORTER LE CHARBON VERS LE PORT D'ISIGNY



En 1298, Jehanne de Maison du Molay cède ses biens aux paroissiens d'Ecrammeville, de Canchy, Longueville et Bricqueville.

Les premières batailles juridiques pour s'attribuer la propriété des marais débutent en 1569. En 1575, Guillaume de Vérigny, Seigneur d'Ecrammeville, réclame les quatre pièces du petit marais comme dépendantes de son fief.

Les procédures s'enchaînent mais les marais et les droits qui s'y attachent restent toujours la propriété des habitants.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les marais n'étaient que marécages fétides subissant les marées. C'est à partir de 1710 que la construction des portes à flots au pont du Douet à Isigny rendit encore plus âpre le désir de s'approprier ces terres devenues fertiles.

A partir de 1826, c'est avec la commune de Bricqueville qu'Ecrammeville se querelle la propriété des marais. Du Pont de l'Acre était autrefois acheminé par bateau le charbon extrait des mines de Littry jusqu'au port d'Isigny.

In 1298, Jehanne de Maison du Molay handed his estate over to the parishioners of Ecrammeville, Canchy, Longueville and Bricqueville.

The first legal battles to allocate ownership of the marsh began in 1569.

In 1575, Guillaume de Vérigny, Seigneur of Ecrammeville, claimed the four parts of the small marsh as dependencies of his fief.

Despite a string of legal procedures, the marsh and its associated rights remained the property of the inhabitants.

Up until the 18th century, the marsh was nothing but a fetid swamp, subject to the tides. From 1710 onwards, with the construction of the flood gates at Pont de Douet in Isigny, the land became fertile and thus the desire to gain ownership became more fierce.

From 1826, Ecrammeville was in dispute with Bricqueville over ownership of the marsh.

In former times, coal extracted from the Littry mines used to be transported by boat from the Pont de L'Acre to the port of Isigny.



Question panneau 2 :

Qu'est-ce qu'un passage à gué ?

Réponse panneau 1 :

C'est en 1836 qu'est créé l'enseignement primaire public pour les jeunes filles.